

Ordre du jour du CA du 10 juillet 2009 – Salle des Thèses (14h- ...)

Ordre du jour:

- approbation du PV du CA du 5 juin 2009,
- analyse économique du budget 2008,
- délibération budgétaire modificative n°2,
- délibération sur le projet de Contrat d'Objectifs et de Moyens de l'IUT A,
- plan Campus,
- point sur la campagne des emplois 2010,
- délibération sur un projet INTERREG IV,
- questions diverses.

Approbation du PV du CA du 5 juin: vote à l'unanimité

J.Riedi puis M. Naït-Abdelazziz (CGT/SNESNUP): concernant les lettres de non renouvellement de contrat aux personnels de moins de 2 ans et au fait d'être attentif à ce qu'il y ait un accompagnement des personnels concernés.

Analyse économique du budget 2008

Chaque année, il y a présentation du compte financier de l'établissement. C'est une photographie à un moment donné des résultats de l'établissement. Cette photo si elle donne de l'information met de côté le fait que beaucoup d'opérations sont pluri-annuelles. A la fois par des choix faits lors de DBM, ou lors de certaines conventions. Cela affecte donc le résultat de l'année. L'analyse économique prend en compte cet aspects pluri-annuel pour corriger la photo. De même, on regarde si les prévisions de recettes et de dépenses se sont bien réalisées et éventuellement analyser les raisons pour mieux anticiper la préparation du prochain budget.
(présentation du document – ajouter lien vers document)

Le prévisionnel était un déficit d'environ 1,2 millions, mais comme il y a eu un abondement exceptionnel de la DGF (900ke) et pour le plan Licence (300ke), on arrive à un budget équilibré.

Si l'on étudie la situation des différentes composantes, on constate qu'à part deux composantes, la quasi-totalité des composantes font des reports très importants (2.6 millions en tout !). Cette dérive provient principalement des conventions pluri-annuelles qui sont souvent surestimées. Du coup, cela réduit les marges de manoeuvre de l'établissement, ex: de l'anticipation de la construction d'un bâtiment (en exploitant les fonds des années futures des conventions).

Y.Secq: peut-on dire que sans les contributions exceptionnelles (complément DGF et Plan Licence) nous aurions un déficit d'environ 1,3 millions dont la moitié du CUEEP (et dont le reste est structurel) ?

PR: oui.

Y.Secq: quid de la commission de proposition d'un modèle de financement des ressources électroniques ? Commission des finances + représentant conseil de la doc+ représentant des directeurs de labos ?

PR: on va tout remettre à plat avec le budget globalisé "SYMPA".

Y.Secq: Ne peut-on globaliser les opérations pluri-annuelles sur une ligne budgétaire spécifique ? Cela rendrait plus lisible les budgets des composantes. Cela impliquerait par contre, plus de DBM pour déclencher les paiements au fil de l'eau ?

=> en gros, on utilise d'autres outils qui permettent de neutraliser les aspects pluri-annuels sur les plus grosses opérations: pour l'instant immobilière, et bientôt, convention recherche.

Délibération Budgétaire Modificative n°2

(no comment, cf. Document de travail).

Y.Secq: j'ai moi aussi mon marronnier sur cette question: a-t-on fait une étude du coût et de l'éventuel intérêt du recours à une société spécialisée dans le recouvrement de créances ?

JL.Belouin: on ne peut pas.

MJ.Aymé: quid de la création d'un service de contentieux ? Pour 400ke, cela vaudrait le coup d'embaucher !

Vote sur les non valeurs: Pour: 20 Contre: 0 Abstention: 3

Vote sur DBM: Pour: 20 Contre: 0 Abstention: 3

A.Cappy: préciput ANR, 300ke. On a très peu de préciput, donc de projets ANR (3 fois moins que Rennes 1 et Grenoble 1, on est au niveau de l'université de Troyes!). Que l'université va faire du préciput ?

PRollet: c'est réaffecté au labo, rappelle toi le budget de l'année passée. C'est globalisé dans le budget recherche. Mais comme on avait aussi des difficultés de financement de la BU on était partie sur un budget globalisé. Sur le premier point, on avait constaté que l'on était plutôt en retrait.

Délibération sur le Contrat d'Objectifs et de Moyens de l'IUT A

PR: nouveau modèle d'affectation (SYMPA), avant (SAN REMO) on avait des modes d'attribution qui était donné au titre du quadriennal et de la DGF et dans la DGF, il y avait une partie fléchée explicitement pour l'IUT. Rappelons que les IUT ont un statut dérogatoire qui laisse une autonomie de gestion. Statut non remis en cause par la LRU. Cependant, le budget pour les IUT n'est plus fléché. A l'initiative des directeurs d'IUT et des Présidents d'IUT, avec des membres de la DGES et du bureau de la CPU, il a été proposé dans une circulaire de la ministre de mettre en place un contrat entre l'établissement et son IUT pour avoir un cadre leur permettant de fonctionner. C'est le produit d'un certains nombre de conflits dans certaines universités. Du point de vue financier, le budget 2008 a été reconduit sur 2009 et devrait l'être aussi pour 2010.

Pourquoi ce COM puisque cela se passe bien ici ? Mais cela renforcerait l'idée que des contrats ne sont pas signés laissant croire que cela ne se passe pas bien. Je pense qu'il est important qu'un tel contrat soit voté pour acter le fait que sur Lille 1 cela fonctionne bien.

Un cadre type est redescendu de la commission de travail. L'IUT a fait une première proposition, discutée en CA de l'IUT, puis nous avons travaillé aussi. Par rapport au texte initial, j'ai été amené à proposer un certains nombre de modification, qui font l'objet d'un accord parfois et pas d'autre.

P10: refuserait de signer un texte qui inscrirait la délégation car cela ne serait pas légal, même si de fait, j'accepte de signer cette délégation.

Il ne faut pas oublier qu'une des issues de ces négociations pourrait être une "sortie" des IUT des universités, ce qui n'est pas souhaitable. Le point sur la politique d'établissement me paraît aussi fondamental. L'état des lieux est volumineux et devrait être mis en annexe ou en dernière partie.

MD.Benchiboun: lié aussi à une mobilisation des acteurs de l'IUT, ce qui a débouché sur la circulaire produite par le comité de suivi. Dans le COM, il y a deux parties, un cadre national et un autre local. Objectif principal: faire un état des lieux de ce qui existe. COM pour l'année 2009 et pas au delà. Je ne peux pas accepter que l'état des lieux soit mis en annexe. Il y a eu plusieurs versions, celle présentée aujourd'hui est la quatrième. Mais, une autre version a été présentée le 25 juin au CA de l'IUT. Un cadre national a été proposé, je souhaite qu'on le respecte puisque c'est validé par le ministère et le comité de suivi.

J.Riedi: vous n'êtes pas d'accord.

Y.Secq: sur la méthode et sur le fond.

P.Rollet: on n'est pas un lieu de prestation de service. Cependant, avoir une politique de projet par composante, pourquoi pas. Mais il faut qu'il y ait d'abord une politique d'établissement.

Y.Secq: pourquoi pas une expression du fait que cela se passe bien sur Lille 1 plutôt que dans un COM qui en plus n'est valable que pour cette année avec un budget reporté ...

A.Cappy: plutôt pour un cadre local pas national. Remarque sur l'importance des PRAG et PRCE par rapport aux enseignants-chercheurs.

MDBenchiboun: taux d'encadrement à 64%, à moins de remplacer un PRAG par 2 enseignants-chercheurs, on ne peut rééquilibrer.

Dalmeida: le problème se posera aussi pour les laboratoires, l'IUT voulait baliser le chemin avec ce COM.

(Grosses discussions, il est 18h !)

LE CA de Lille 1 souligne les très bonnes des relations entre iUT et
Souhaite un COM qui dans le contrat d'établissent

Vote: large majorité sur le texte.

Plan Campus

=> 18h20, quitte le CA.

Point sur la campagne des emplois 2010

Délibération sur un projet INTERREG IV

Questions diverses